

## **Temps des fêtes 2020 : La Ville de Montréal met en oeuvre un plan de 6 M\$ pour encourager le commerce local**

**Montréal, le 22 octobre 2020** – Le temps des Fêtes est névralgique pour les commerçants montréalais qui traversent présentement une crise sanitaire sans précédent. De concert avec les sociétés de développement commercial les associations commerciales, la Ville propose six mesures concrètes afin d'inciter la population à encourager les commerces locaux montréalais pendant la période des Fêtes.

« Depuis le début de la pandémie, nous sommes aux côtés de nos entrepreneurs et commerçants, qui sont frappés de plein fouet. À l'approche du temps des Fêtes, nous continuons de tout mettre en oeuvre pour soutenir l'économie montréalaise. Au total, 6 M\$ seront injectés pour soutenir la vitalité des commerces montréalais au cours des prochains mois. Tout sera mis en oeuvre pour faciliter l'accès à nos artères commerciales en novembre et décembre et pour y rendre l'expérience de magasinage agréable. Aujourd'hui, à l'approche du temps des fêtes, je m'adresse donc aux Montréalaises et aux Montréalais qui s'apprêtent à faire leurs achats de Noël dans les prochaines semaines. Je nous donne le défi collectif de profiter du temps des fêtes pour sauver la vitalité commerciale de Montréal », a déclaré la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« La situation actuelle nous force à faire preuve d'innovation pour soutenir le commerce local, qui est fortement touché par la crise de la COVID-19. Notre administration croit profondément en l'importance du commerce de proximité, qui fait partie de l'identité de Montréal et qui contribue à son dynamisme. La relance économique de Montréal devra notamment passer des artères commerciales en santé et c'est pourquoi nous faisons tout en notre pouvoir pour assurer leur vitalité », a souligné Luc Rabouin, responsable du développement économique et commercial et du design au sein du comité exécutif.

### **Six mesures spécifiques pour le temps des Fêtes**

1. Gratuité des stationnements tarifés sur rue, les samedis et dimanches sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal - du 14 novembre au 31 décembre;
2. Prolongement des heures d'ouverture des détaillants - du 14 novembre au 31 décembre;
3. Développement de projets pour favoriser la livraison urbaine pour les commerçants locaux et les restaurateurs indépendants;
4. Animation et aménagement du centre-ville pour la période hivernale;
5. Déploiement de campagnes de sociofinancement mises en place par les SDC, associations de commerçants et chambres de commerce;

6. Ajout de 1,5 M\$ au Fonds de consolidation des activités commerciales géré par le réseau PME MTL afin de soutenir les commerçants dans le virage numérique et l'aménagement physique de leur lieu d'affaires.

« La période des fêtes, particulièrement celle qui se déroule en pleine pandémie, est cruciale pour nos commerçants. Plus que jamais, il est nécessaire de soutenir nos entreprises locales et de proximité à l'arrivée du moment de l'année où les ventes seront déterminantes pour leur survie en 2021. Que la ville prenne la situation au sérieux et qu'elle déploie les mesures nécessaires pour supporter les entreprises sont d'excellentes nouvelles », a ajouté Billy Walsh, président de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal.

« J'invite les Montréalaises et les Montréalais à consommer localement pendant cette période des Fêtes. Les sociétés de développement commercial et la Ville de Montréal redoublent d'efforts pour appuyer nos commerçants en cette période cruciale, mais c'est ensemble que nous contribuerons à la survie de nos commerces en achetant localement. », a conclu la mairesse Valérie Plante.

### **Entente Réflexe Montréal**

Dans le cadre du statut officiel de métropole conféré à la Ville de Montréal en 2017 par le gouvernement du Québec, l'entente « Réflexe Montréal » vise le développement de tout le potentiel de Montréal au niveau économique, social et culturel. À titre de métropole, Montréal dispose désormais d'une plus grande autonomie et de plus de flexibilité dans la prise de décisions qui influencent la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens.

**Ligne d'information :** Les entreprises de tous les secteurs qui souhaitent obtenir de l'information sur les différents programmes et mesures disponibles peuvent communiquer avec la Ville, du lundi au vendredi, au 514 394-1793, ou remplir en tout temps le [formulaire](#) prévu à cet effet.

- 30 -

Source : Geneviève Jutras  
Attachée de presse principale  
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif  
514 243-1268

Renseignements : Relations de presse  
Ville de Montréal  
[relationsmedias@ville.montreal.qc.ca](mailto:relationsmedias@ville.montreal.qc.ca)